

JE DÉCRYPTE LA SIGNALISATION DE SÉCURITÉ

Tout comme connaître le Code de la route est indispensable mais non suffisant pour conduire de manière sûre, la signalisation de sécurité, qu'elle soit **temporaire ou permanente**, est un **code** que nous devons tous partager mais elle n'est qu'un **élément de la démarche de prévention**. Un panneau, pictogramme ou signal de sécurité nous **alerte**, nous **guide** et nous invite à **modifier notre comportement** face à une situation inhabituelle et/ou dangereuse. Bien pratique quand le danger est **invisible, inodore et silencieux** ! Une cinquantaine de symboles sont fréquemment utilisés en entreprise. Ils sont normés et nous allons (re)découvrir ceux qui nous entourent mais il sera surtout important de **savoir détecter** ceux qui sont **nouveaux** ou **manquants** dans notre environnement de travail.

Méthodologie

- Faire rechercher au poste de travail, ou dans l'ensemble des locaux de l'entreprise, les pictogrammes, panneaux ou marquage de sécurité. Possibilité de scinder le groupe en 2 équipes et de réaliser cette recherche sous forme de challenge en temps limité avec une note « quantité » (d'éléments trouvés), une note « **connaissance** » (de la signification) et une note « **attitude** » (les membres de l'équipe adoptent-ils systématiquement le comportement approprié ?). Pourquoi ne pas ajouter sur une porte un pictogramme nouveau (ou faux) pour aborder la notion de routine et d'attitude interrogative ?
- Il y a des panneaux (éléments de signalisation) qu'on ne voit plus, d'autres sont peut-être désuets, certains manquent peut-être (point de rassemblement, signalisation incendie ou évacuation) ou seraient utiles (sur le local/l'armoire de stockage de produits chimiques, une bande noire et jaune pour matérialiser un point saillant, une paroi transparente). Inviter chacun à prendre part à cette analyse. Prévoir immédiatement les actions correctives.
- Commenter collectivement la signification des panneaux les plus intéressants pour la prévention. Décider collégalement des 3 points clés à retenir concernant la signalisation de sécurité.

Notions importantes

1. Cinq combinaisons de formes et de couleurs et des grandes familles de signaux

Ils peuvent figurer une information d'**interdiction** (rond à bord rouge), d'**obligation** (rond ou carré bleu), d'avertissement de **risque ou de danger** (triangle jaune), de sauvetage et de **secours** (carrés ou rectangles verts) ou sur du matériel de lutte contre l'**incendie** (carrés rouges). Les pictogrammes sont représentés en noir ou blanc et généralement explicites. L'utilisation de couleurs seules (élément peint, bandes de marquage) permet d'attirer l'attention sur un élément dangereux ou une zone interdite par exemple. Les symboles sont pour certains normés mais chacun peut créer un signal spécifique selon son besoin en respectant ces règles générales. Le signal doit alerter juste **avant le danger, au plus près du risque**. Taille et quantité : au juste besoin : « Trop de pictos tuent le picto ! ».

2. Neuf pictogrammes pour le risque chimique

Des losanges à bord rouge et symbole en noir sur fond blanc. Ils sont maintenant internationaux. Attention, comprendre le pictogramme ne suffit pas pour connaître le risque spécifique du produit. Il est indispensable de

lire les mentions (phrases) de danger (commençant par H) en complément. Toujours reproduire l'étiquette ou a minima le(s) pictogramme(s) en cas de transvasement de produits chimiques.

3. Panneaux obsolètes et signalement des dangers non identifiés ou périmés

Il est important de ne conserver qu'une signalisation utile et pertinente : merci de signaler toute **suppression ou déplacement** d'un équipement de secours ou d'un danger. Inversement il se peut que vous détectiez un **nouveau danger** (saillie, obstacle ou dégradation d'un sol par exemple) : efforcez-vous de baliser la zone dangereuse au mieux et signalez au plus vite le problème. Lorsque vous prenez votre poste ou dans tout lieu qui ne vous est pas familier, marquez une « **minute d'arrêt** » : quelques secondes pour scanner l'environnement et détecter un nouveau danger ou un nouveau signal de sécurité.

4. Signalisation temporaire et de chantier

Avant toute intervention d'une **entreprise extérieure** et tous **travaux de type BTP/Génie civil sur le domaine public**, il est nécessaire de mettre en place un balisage et une **signalisation temporaire** adaptés afin de garantir la sécurité des usagers et des personnels travaillant sur le site ou le chantier. La qualité de ce balisage est un facteur de sécurité essentiel, en particulier pour éviter les collisions engins ou véhicules contre piétons mais également les chutes d'objets ou de plain-pied, les heurts avec des objets en mouvement ou des parties saillantes.

5. Autres signaux d'alerte

Les pictogrammes peuvent être complétés par des **panonceaux** écrits précisant la nature du danger ou de l'obligation. Mais également par des **signaux lumineux, vibrants ou sonores** (alarmes), des marquages au sol ou sur les installations. L'important est que vous osiez demander des informations complémentaires à votre responsable si vous avez **du mal à les interpréter** ou à les détecter. Certains sont très spécifiques aux activités ou installations (marquage des tuyauteries, des véhicules de transport de matières dangereuses, risques radiologiques ou maritimes, etc.). Un bruit suspect ou une odeur anormale est aussi un signal !

Lever les freins

La question qui fâche

Impossible de retenir la signification de tous ces pictogrammes ! Moi, de toutes façons, je ne les vois même plus tellement il y en a.

Une réponse qui fonctionne

En effet, il existe des centaines de pictogrammes et signaux de sécurité. Il serait difficile de les connaître tous. Mais d'ailleurs personne ne vous le demande. L'idée est de savoir **décrypter ceux présents dans l'entreprise**, d'oser demander si vous ne connaissez pas la signification de certains d'entre eux et surtout de marquer une **minute d'arrêt** si vous manipulez un nouveau produit, un nouvel équipement ou si vous pénétrez dans des locaux non familiers ou avec une **signalisation inconnue**. N'hésitez pas à nous signaler ceux qui semblent superflus ou mal placés !

Pour aller plus loin

- Répertorier les locaux et équipements pour lesquels une **obligation de signalisation** existe (évacuation, lutte incendie et 1ers secours, installations électriques, risques chimiques et biologiques, champs électromagnétiques, bruit, BTP, etc.) et **se mettre en conformité**.
- Constituer une **bibliothèque numérique de pictogrammes** (cf. outils INRS) et pré-imprimer des étiquettes en cas de transvasement de produits chimiques afin que les opérationnels en aient toujours sous la main.
- **Outils INRS** : Pictogrammes de signalisation de santé et de sécurité au travail et Kit étiquettes pour produits chimiques
- **Vidéo** Napo dans : Best signs story !
- **Ressources INRS** : ED 885 et ED 6293